

**NOTICE EXPLICATIVE accompagnant la FICHE DE DIALOGUE  
pour l'orientation à l'issue de la CLASSE DE TROISIÈME  
Année 2016-2017**

**Votre enfant est actuellement en classe de troisième et, dans quelques mois, il vous faudra faire un choix pour son orientation.** Cette "fiche de dialogue" permet de définir et d'organiser les étapes permettant d'aboutir à une décision d'orientation. Elle se présente sous la forme d'un livret de 3 pages ; un formulaire de 2 pages sera ajouté en cas de désaccord entre vous et l'établissement de votre enfant. **Une date de remise** de la fiche au professeur principal sera indiquée à chaque étape (en bas de chaque cadre).

➤ **Au second trimestre : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE → Intention d'orientation (page 1)**

Vous devez, sur cette fiche de dialogue, exprimer une **intention d'orientation (page 1)**. Le redoublement ne peut être demandé. Il peut être proposé à votre enfant en cas de période importante de rupture des apprentissages scolaires; votre accord écrit sera nécessaire pour la mise en œuvre de ce redoublement. N'hésitez pas à contacter toutes les personnes qui peuvent vous aider : le professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue, le CPE, le chef d'établissement. Le conseil de classe examine votre demande et formule un **avis provisoire (page 2)**. Le conseil de classe peut éventuellement éclairer sa décision par des observations.

Vous prenez connaissance de cet avis et remplissez la partie "**RETOUR DE LA FAMILLE**" (page 2).

➤ **Au troisième trimestre : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE → Choix définitif d'orientation (page 2)**

Le dialogue se poursuit et vous exprimez un **choix définitif d'orientation (page 2)**. Le conseil de classe examine ces choix et émet une **proposition** dans la partie "**REPONSE DE L'ETABLISSEMENT**" (page 3) :

- Si la proposition du conseil de classe est conforme à votre demande et que vous l'acceptez, elle devient **décision d'orientation ; la procédure d'orientation est terminée.**
- Si vous n'acceptez pas la proposition, vous demanderez à être reçu par le chef d'établissement qui, après entretien, prononcera une **décision d'orientation** sur un nouveau formulaire. Vous répondrez alors à cette décision dans la partie "**REPONSE DE LA FAMILLE suite au dialogue avec le chef d'établissement**" :
- Si vous n'êtes pas d'accord avec cette décision, vous pouvez demander le maintien de votre enfant dans le niveau de la classe d'origine ou **faire appel** devant une commission qui prononcera alors **la décision d'orientation définitive**. En cas de nouveau désaccord vous pouvez toujours demander le maintien de votre enfant dans le niveau de la classe d'origine.

**\* Au troisième trimestre, vous devez remplir en complément de la fiche de dialogue, un 2<sup>e</sup> document fourni par le collège et qui concerne les vœux d'affectation de votre enfant pour la prochaine rentrée (lycée et enseignements d'exploration pour une 2<sup>nd</sup>e GT, lycée pro et spécialité pour une 2<sup>nd</sup>e professionnelle ou un 1<sup>re</sup> année de CAP).**

➤ **L'affectation :**

Pour l'attribution d'une place pour votre enfant dans un lycée public du ministère de l'Education nationale ou de l'Agriculture, **vous remplirez une fiche de vœux** qui vous sera remise au cours du troisième trimestre avant le conseil de classe. A l'issue de la procédure d'affectation, une **décision sera prise par le directeur académique**. Dès la connaissance des résultats de l'affectation (**3<sup>e</sup> semaine de juin 2017**), vous devez :

- en cas de réponse favorable aux vœux que vous avez formulés, **procéder à l'inscription administrative dans l'établissement où votre enfant a été affecté** (par internet – sur *scolarité services* par l'intermédiaire du site du collège – **rubrique téléservices**).
- en cas de réponse défavorable, **prendre contact dès le résultat connu avec l'établissement actuel de votre enfant pour étudier les solutions possibles.**

## CALENDRIER 2017

### DE L'ORIENTATION POST-3<sup>e</sup>

#### 2<sup>e</sup> Trimestre :

- Distribution de la fiche de dialogue : 13 février 2017
- Retour de la fiche de dialogue (intention) : 6 mars 2017 (professeur principal)
- Conseil de classe : 20-30 mars 2017
- Retour après avis du conseil de classe : 3 avril 2017 (professeur principal)

#### 3<sup>e</sup> Trimestre :

- Distribution de la fiche de dialogue : 2 mai 2017
- Retour de la fiche de dialogue (choix définitif) : 19 mai 2017 (professeur principal)
- Conseil de classe : 6 et 8 juin 2017
- Retour après avis du conseil de classe : 12 juin 2017 (professeur principal)